MINISTERE DES TRANSPORTS

Direction des Transports Terrestres

COMMISSION INTERMINISTERIELLE POUR LE TRANSPORT DES MATIÈRES DANGEREUSES

35.37; rue Frémicourt - 75015 PARIS- (1) 567.35.90

STATISTIQUE 1981

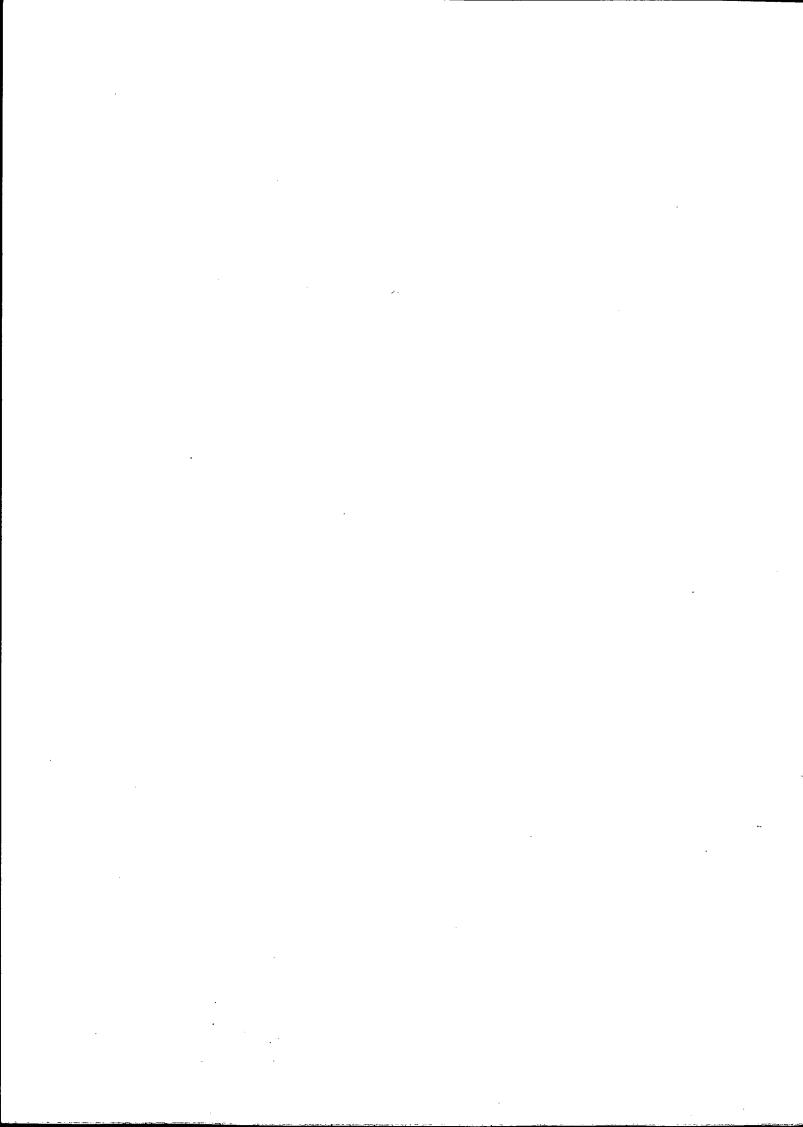
des accidents et incidents de la circulation routière concernant le transport des MATIERES DANGEREUSES

> Service d'Analyse Economique et du Plan

DOCUMENTATION

Réf. n

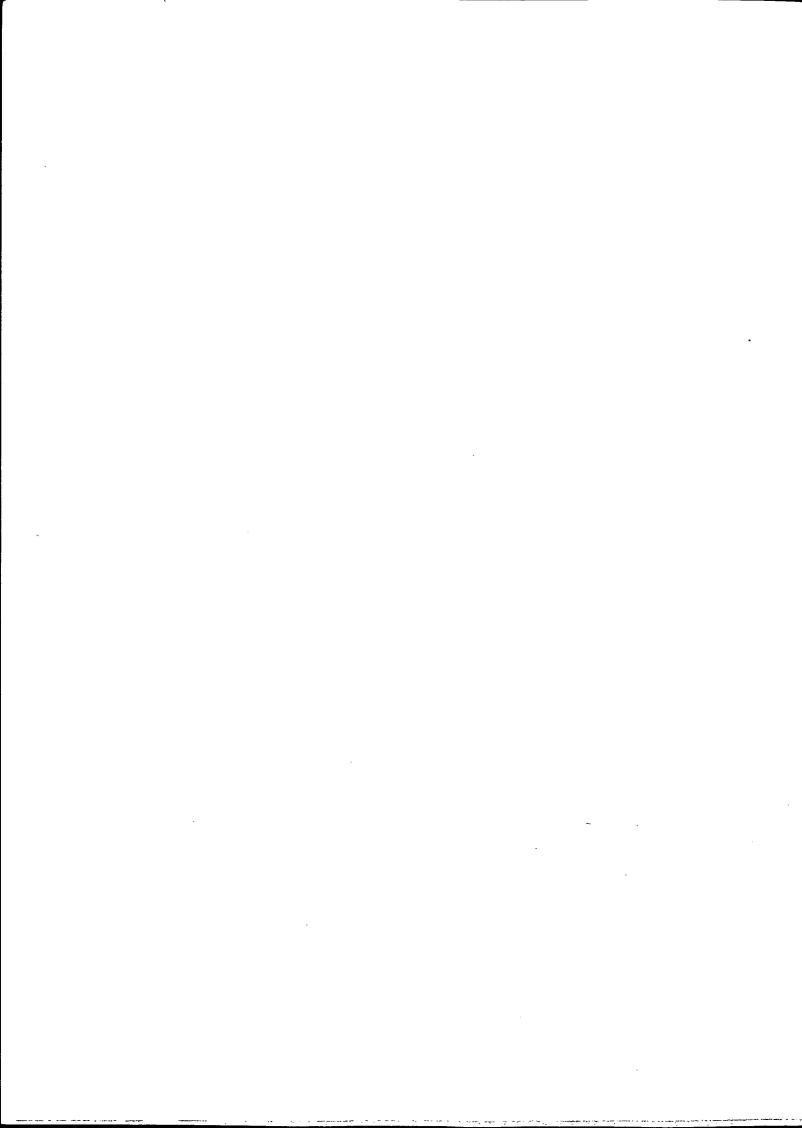
CDAT 5518



SOMMAIRE

* PREFACE	7
A. ACCIDENTS	
1 - Recensement - Répartition mensuelle - Evolution annuelle	3
2 - Récapitulation par classe	ò
5 - Récapitulation par nature d'emballage	15
4 - Types de véhicules - renversements	17
5 - Types de véhicules - Epandages, pertes de chargement et fuites de gaz	27
5 - Répartition par catégorie de voies routières	39
7 - Répartition géographique	41
5 - Causes présumées d'accidents	45
9 - Conséquences corporelles des accidents	17
10 - Conséquences matérielles des accidents - Pollution	49
11 - Epandages, pertes de chargement et fuites	55
12 - Infractions constatées à la suite des accidents	57
15 - Infractions constatées à la suite d'accidents impliquant des véhicules étrangers transportant des matières dange-	
reuses	59
B. INCIDENTS	51
* Conclusion générale	63

o :



PREFACE

0 0

Cette plaquette présente les statistiques d'accidents et incidents concernant le transport des matières dangereuses recensés en 1981 sur le réseau routier français.

Félicitons-nous, tout d'abord, du fait que le nombre de victimes continue de diminuer.

Nous nous sommes attaché à préciser, sous forme de tableauxet de graphes commentés, la nature, les circonstances, les causes et les conséquences des accidents, ainsi que les infractions à la réglementation (Code la Route, R.T.M.D., A.D.R) relatives aux véhicules de transport de matières dangereuses.

Comme les années précédentes, nous avons particulièrement détaillé les chapitres traitant des renversements de véhicules et des épandages de produits.

Enfin, nous avons noté l'évolution récente des divers indicateurs statistiques et, lorsque cela a été possible, sur une plus longue période.

Terminons cette présentationen précisant que ce rapport a été établi à partir des procès-verbaux dressés par les services de la Gendarmerie Nationale et de la Police et, le cas échéant, des rapports des agents de contrôle routier du Ministère des Transports et des Ingénieurs des Mines.

Pour toutes critique ou suggestion éventuelle, nous vous invitons à contacter Monsieur MEYER - Commission Interministérielle du Transport des Matières Dangereuses, 35 - 37 rue Frémicourt 75015 PARIS.
Tél.: 567-35-90.

- R.T.M.D. Règlement pour le transport des matières dangereuses du 15 Avril 1945 pour le trafic routier interieur à la France.
- A.D.R. Accord Européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route, en vigueur le 29 janvier 1968, applicable entre les pays signataires (la plupart des pays d'Europe).

RECAPITULATION MENSUELLE DU NOMBRE D'ACCIDENTS

TABLEAU I

MOIS	1980		1981	
n 0 1 5	TOTAL	М	С	T
- Janvier	20	11	25	36
- Février	23	9	12	21
- Mars	23	12	19	31
- Avril	26	7	9	16
- Mai	15	8	8	16
- Juin	21	5	3	13
- Juillet	17	11	7	18
- Août	8	5	7	12
- Septembre	14	S	11	19
- Octobre	14	5	13	18
- Novembre	26	6	10	16
- Décembre	33	5	15	20
TOTAL	240	92	144	236

A. ACCIDENTS

1 - RECENSEMENT DES ACCIDENTS EN 1981

REPARTITION MENSUELLE - EVOLUTION ANNUELLE

- . Pour la quatrième année consécutive, nous avons différencié, dans le <u>premier tableau</u>, <u>les accidents "C" des accidents "M"</u>. Sont considérés comme accidents de type "C", les accidents de <u>circulation</u> au cours desquels la matière dangereuse est restée neutre. En revanche, les accidents de type "M" sont caractérisés soit par des blessures imputables à la <u>matière</u> transportée (brûlures, intoxications, malaises, etc...), soit par un épandage de la matière (liquides), perte de chargement (colis, bouteilles, bidons etc...) suivie d'épandage, fuite de gaz (sous forme de liquide ou gazeuse). Nous rappelons à nos lecteurs que seules sont prises en compte, pour les épandages et fuites, les quantités supérieures à 100 litres.
- TABL. I . <u>92 accidents de type "M"</u> cette année, soit 59 % des 256 accidents recensés et légère diminution, (- 4%) de ces accidents par rapport à 1980.
 - 144 accidents de type "C", soit 51% des 236 accidents recenses cette année, en augmentation sensible par rapport à 1980 qui en comptait 127.
- TABL. II . Dans l'ensemble, on constate dependant peu de variation entre des deux dernières années, contrairement aux années précédentes.
 - . On notera par ailleurs, pour la période de 1977 à 1981, l'évolution suivante du <u>trafic routier de marchandises</u> (indice 100 en 1977)* :

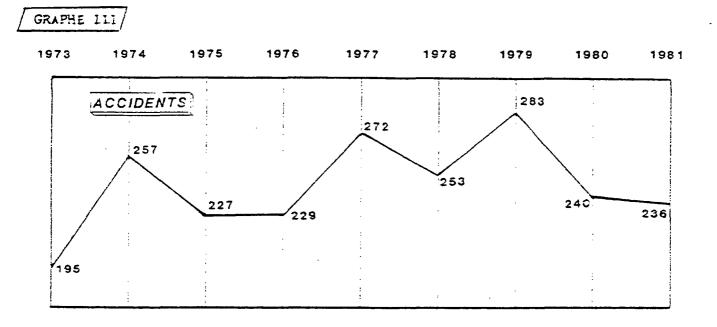
année	197 7	1978	1979	1980	1981
indice	100	104	106,3	108,3	98,3

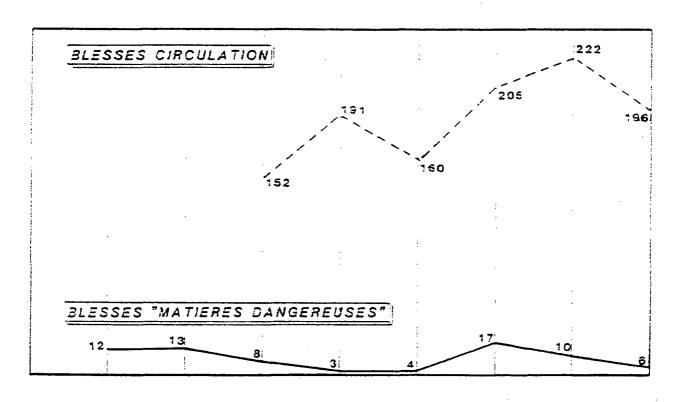
^{*} Estimations du Département de Statistique des Transports du Ministère des Transports.

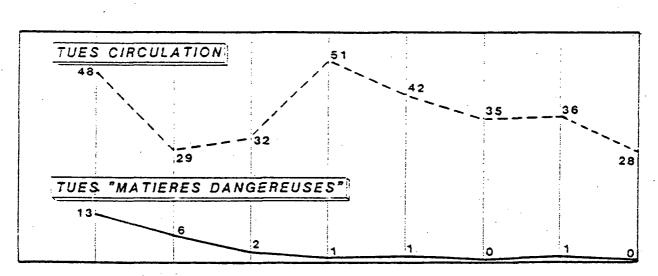
TABLEAU II 7

	1973	1974	1975	1976	1977		1978			1979			f980			1981	
	1 .	1-4 VII-64- A				,,	C	.	н .	(!	T	11	C	T	H 	 .	7
Nombre d'accidents	195	257	227	229	77 Z	117	136	253	127	156	28,3	ŧ13	127	240	92	144	236
																	<u> </u>
Différences de l'année n par rapport à n=1		462	-:30	12	143			- 19			130			-43			-4
Pourcentages (de) tannée a				· .						• • •						· ·	
par rapport à n~1)		431,8			118,8			7 -		· var and some some some	411,8	,	etant di assis a sur y	-15,2			-1,7

EVOLUTION EN VALEUR ABSOLUE DEPUIS 1973 DU NOMBRE DES ACCIDENTS, DES BLESSES ET DES TUES







GRAPH. III On observe une diminution du nombre total de victimes d'accidents en 1981 :

- victimes de la <u>matière dangereuse</u> : pas de tué (comme en 1979), 6 blessés, (10 en 1980).
 - victimes "circulation" (pour lesquelles la matière dangereuse n'a joué aucun rôle) : 28 tués (36 en 1980), 196 blessés (222 en 1980).
 - _ Le chapitre 9 et le tableau XXV dorment quelques précisions sur ces accidents corporels.

A titre de comparaison, les Services de la Gendarmerie et de Police ont relevé, pour l'ensemble de la circulation routière en métropole, une diminition globale de 3,5 % des accidents corporels * entre les années 1980 et 1981, et une diminition de 0,9 % des tués et 1,6 % des blessés (4,3 % pour 4 blessés graves, 0,5 % pour les blessés légers). Cependant il faut préciser que, pour la seule rase campagne, le nombre de tués a légèrement augmenté tandis qu'il a sensiblement diminué en agglomération (-5 %)

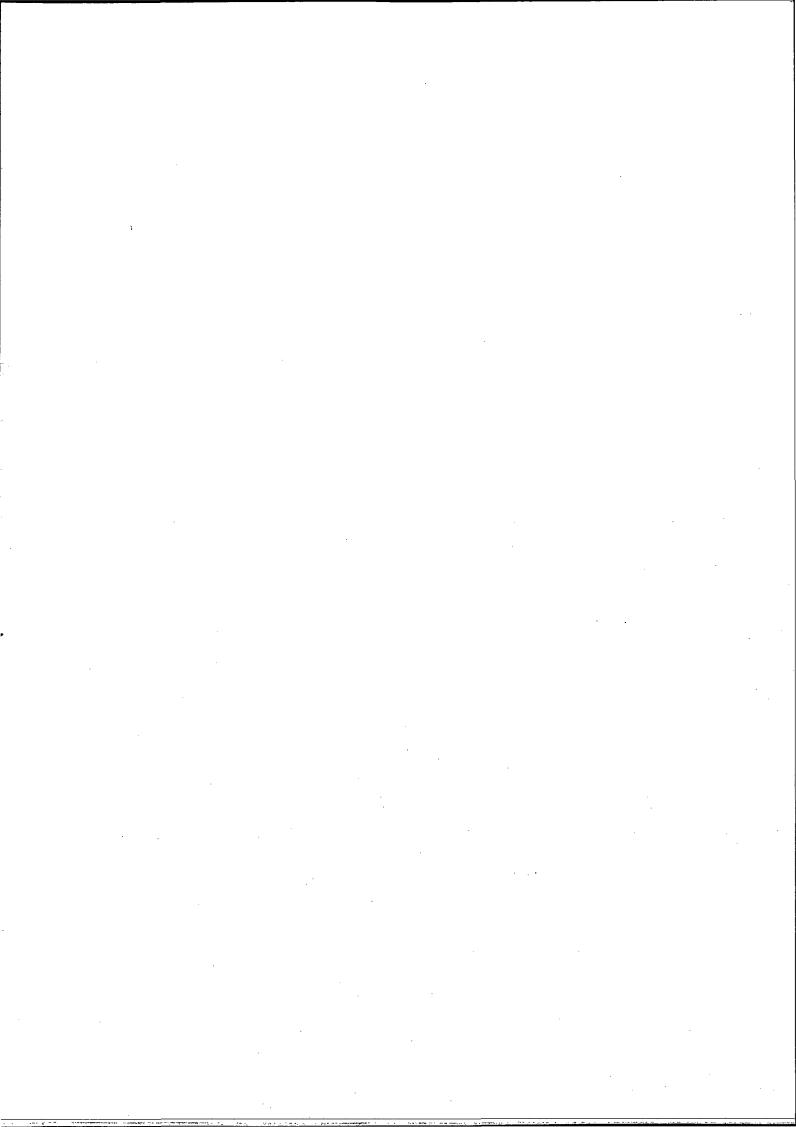
-:-:-:-:-:-

(*) Accident corporel : Accident de circulation routière survenn sur une voie cuverte à la circulation publique, impliquent au moins un vénicule et ayant fait au moins une victime (qué ou blessé).

Tué: victime décédée sur le coup ou durant la période de 6 jours suivant l'accident.

Blessé: victime ayant subi des dommages corporels qui n'ont pas entraîné la mort, mais qui ont nécessité un traitement médical avec ou sans hospitalisation.

Blessé grave : Blessé ayant été hospitalisé durant au moins six jours.



PECAPITULATION PAR CLASSE : nombre de fois où les matières d'une classe donnée sont impliquées

Epandages, pertes de chargement et fuites de gaz liées à ces classes

TABLEAU IV

			1 9	80 (Rappel)		19	8 1	:
Numérotation Règlement	DESIGNATION DE LA CLASSE	Quantité répandue (tonnes)	: Nf	(<u>1</u>)	Total	Quantité répandue (tonnes)	!	(2) c	Total M + C
La Ib Lc	- Substances explosives - Munitions - Attifices		• 10	0 0	A 74 0		700	070	2150
	Total Ia - Ib - Ic			1	2		1	3	4
: •	- Gar comprimés, liquéfiés ou dissous . Transport en bouteilles	:			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				;
	. Butane et propane . autres (argon, méthane, oxygène,acé- tylène, hydrogène, ammoniac, azote, hélium, protoxyde d'azote, chlore)		· 4	9	13		6	9	.15
:	- Transport en siterne - propane - butane - autres	52,900 0 0) 3 0 1	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	16.75	0,1			: 15 :
	. Transport en conteneurs anhydride sulfureux, hydrogene								· :
	sulfuré Total lú	S1.900	. 1	37	1 5 ×	3.0	: 13	- 3. 7	<u>:</u> 52
2a	- Natières mi, au dontact le lieau décazent les por inflammables			: o	o			: :	
: :: :::::::::::::::::::::::::::::::::	- Matières sujettes à l'inflammation spontanée	i		. 0	o :		. 0	o ·)
	. liants (enrope, goudron, bitume)	594,875 25 50,960	1 3	1 2 1	127 3 18	24 22,3	35 2 7	56 0 3	111 15
1	Total IIIa	580,335	32	58	150	504,30	óù	54	128
1115 112c 17d 17b 91 91	- Matières solides inflammables - Matières comburantes - Matières toxiques - Matières radioactives - Matières corrosives - Matières corrosives - Matières infectes, tépugnantes ou outrescibles - Peromydes organiques	0,200 9,500 19,545	1040500	7707100	21 14 .35 .00	20 58,35	0080500	225 2	2 13 0 36 0
	- Substance non précisée, incertaine, inconnue et divers		: : : :	0	0		0	5	5
	Total toutes classes	772.08	(114	132	246		114	<u>ት</u> 27	241
<u>.</u>	POURCENTAGES		46 3 5	53,55	100		47,9	52,1	100

^{*} Il s'agit du nombre de fois où les matières dangereuses ont été respectivement impliquées dans des accidents de type M (1) ou de type C (2).

2 RECAPITULATION PAR CLASSE

2.1 Généralités

TARE-IV

Les matières dangereuses ont été impliquées <u>241 fois dans</u> <u>236 accidents</u> : certains véhicules transportaient des chargements composés de matières dangereuses appartenant à des classes différentes.

- . Arrivent cette année encore en tête <u>les hydrocarbures</u>
 liquides (111 fois) qui sont représentés dans 46 % des 241 accidents
 impliquant des véhicules transportant des matières dangereuses. Le pourcentage s'élevait à 54,65 % en 1980 et à 57,90 % en 1979. Compte-term
 de la prépondérance des produits pétroliers dans les hydrocarbures liquides
 (voir détail par classe), cette régression de 8,65 % entre 1980 et 1981 correspond
 essentiellement à la poursuite de diminution de la consommation annuelle
 au plan national de ces mêmes produits.
- . Viennert en deurième position <u>les ses comprimés liquéfiés</u> ou dissous (52) et plus particulièrement le propene en citerne (16) et le butane et propene en bouteille (15) ; enfin citons <u>les matières</u> corrosives (36).
- . Dans 47.9 % des cas. la matière dangereuse n'est pas restée neutre et, par rapport à 1980, on peut noter une progression de 1.55 % des épandages. pertes de chargement et fuites de gaz.

RAPHE VI

. Les quantités répandues sont figurées dans un graphe pour les quatre classes les plus touchées au cours des trois dernières années.

2.2 <u>Détail par classe</u>

TABL. IV

. Classes Ia. Ib (substances explosives. munitions) :

4 accidents dont la perte d'un chargement complet de 300 fûts de poudre explosive de 50 %g chacun (3 t au total) dans un champ en bordure de route, plusieurs fûts se sont ouverts, 3 pertes de caisses de munitions sans que le produit transporté ait réagi au cours de l'accident.

EVOLUTION DES TAUX D'EPANDAGES, PERTES DE CHARGEMENT OU FULTES DE GAZ POUR LES CLASSES 1d, IIIa, IVa et V

TABLEAU V

Славев	1978			1979			1	198	0	1 9 8 1		
	M	M +C	% *	М	М - С	% *	М	M + C	% *	М	M + C	%*
. Classe Id	7	43	16,25	10	52	19,25	11	48	22,9	15	52	28,8
. Classe III a	86	170	50,6	90	189	47,6	82	150	54,65	64	128	50,0
. Classe IV a	5	9	50,60	6	9	66,7	4	14	28,60	8	.13	61, 5
. Classe V	10	22	45,45	17	29	50,60	15	26	57,70	26	36	72,2

^{*} Pourcentage rapporté au nombre total de matières dangereuses (M + C) impliquées dans chaque classe, soit : $\frac{M}{M_1+C}$.

TABL. IV

TABL. V

. Classe Id (gaz comprimés, liquéfiés ou dissous):

Les matières de cette classe ont été impliquées 52 fois, 15 pertes de chargement (bouteilles de butane, propane et autres : 11) non suivies de fuites de gaz et 2 épandages de propane transporté en citerne (près de 100 kg répandus). L'évolution, en valeur relative, depuis 1978 (Tableau V) montre la poursuite de la progression (3 % par an jusqu'en 1980, passée à 5.9 % en 1981) du taux d'épandages, pertes de chargement et fuites pour la classe Id.

TABL. IV

• Classe IIIa (liquides inflammables) :

128 cas, 64 épandages concrétisés par 504,3 tonnes, ce qui donne une meyenne de 7,9 tennes par épandage (8,3 en moyenne peur 1980). La variation est peu significative par rapport aux années précédentes.

. Les produits pétroliers tels que les essences et les fuels représentent à eux seuls 86 % des cas d'épandages (55 sur 64) de la classe des liquides inflammables : la quantité répandue au cours de l'année 1981 a été de 458 tonnes (seit 90,8 % des liquides inflammables), contre 593,4 tonnes en 1980, dont près de 190 tonnes ont provoqué des pollutions.

TABL. IV et V

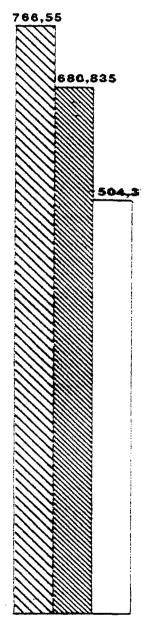
- . Classe IIIb (matières solides inflammables) :
- 2 accidents, pas de matière répandue.
 - . Classe IIIc (matières comburantes) :
- 2 accidents, pas de matière répandue.

TABL. IV et V

- . Classe IVa (matières toxiques) :
- 13 accidents, 8 cas d'épandages, avec au total 20 tonnes répandues, dent 50 kg ayant provoqué des dégâts à l'environnement (voir : pollutions, tableau XXVII) :
- fûts, celis mal arrimés perdus : 2 cas,
- fûts ou benbonnes percés, éventrés, brisés au cours d'un chec, d'une cellision : 3 cas,
- fuite d'origine inconnue à des fûts contenant 800 kg de N.METHYLLO-LACRYLAMIDE : 1 cas,
- fuite à une citerne endemmagée au cours d'un chec : 1 cas.
- . <u>Classe IVb</u> (<u>matières radioactives</u>) : pas d'accidents.

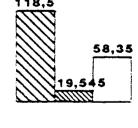
QUANTITE REPANDUE (en tonnes) POUR LES CLASSES IIIa, V, Id, IVa

GRAPHE VI



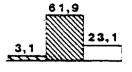
CLASSE IIIa

liquides inflammables



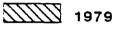
CLASSE V

matières corrosives



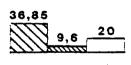
CLASSE Id

gaz comprimes liquifiés ou dissous



1980	۵

1981



CLASSE IVa

matières toxiques TABL. IV et V

. Classe V (matières corrosives) :

36 accidents, dont 26 cas où la matière a été répandue (contre 15 en 1980) représentant 58, 35 t de produits répandus ou perdus sur la chaussée ou ses abords (contre 19,5 t en 1980). Dans 4 cas, le milieu naturel ambiant s'est trouvé pollué par 7t de produit (voir détail des pollutions, chapitre 10, au tableau XXVII).

. Enfin 5 accidents sans que le produit transporté (qui est resté passif) ait été identifié.

RECAPITULATION PAR NATURE D'EMBALLAGE

TABLEAU VII

Désignation	Nombre d'emballages	Pourcentages *	Evolution 1980 - 1981
- Véhicules-citernes	216	82,13 %	- 1,12 %
- Colis(1)	23	8,75 %	+ 1,40 %
- Bouteilles (gzz)(2).	20	7,60 %	+ 1,45 %
- Conteneurs	4	1,52 %	- 1,73 %
- Vrac	0	o	0
		,	
ŢOTAL	263	100 %	

^{*} Pourcentage rapporté au nombre total d'emballages (263).

⁽¹⁾ Un chargement de colis compte pour une unité.

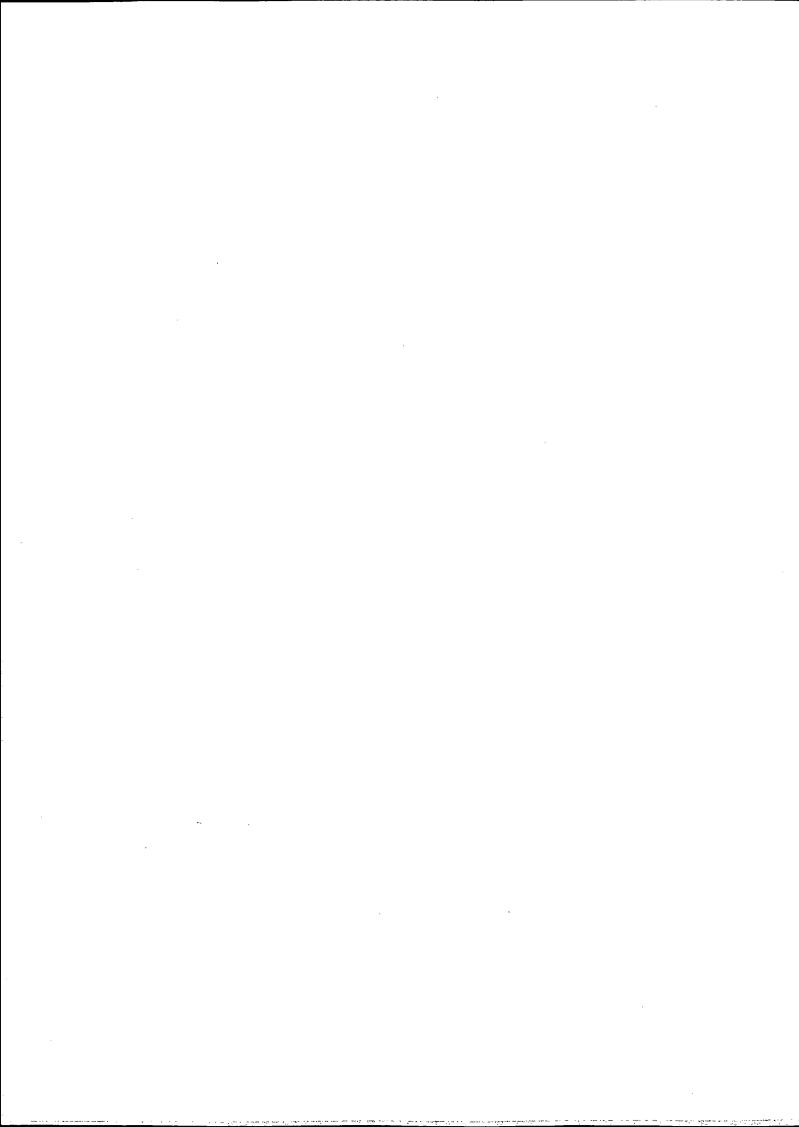
⁽²⁾ Un chargement de bouteilles compte pour une unité.

RECAPITULATION PAR NATURE D'REBALLAGE

TABL. VII

. 265 emballages pour 241 matières dangereuses transportées : plusieurs semi-remorques citernes transportaient dans des compartiments différents deux matières dangereuses et des camions ou fourgons transportaient ensemble plusieurs produits différents en colis, fûts, bonbonnes.

Cette année encore, ce sont les <u>véhicules-citernes</u> qui sont le plus représentés : 82,13 % des 265 emballages.



4-TYPES DE VEHICULES-RENVERSEMENTS

TABL. VIII

Outre le bilan des renversements par catégorie de véhicule impliqué, il nous a semblé utile, cette année encere, de présenter, sous forme de tableaux, l'évolution des renversements depuis 1973, "globale" pour toutes les catégories de véhicules et "particulière" pour les semi-remercues citernes et les camions-citernes qui sont les 2 types de véhicules les plus représentés dans ces accidents avec renversement

TABL. XI

TABL. X

TABL. IX

de véhicule.

Enfin, la fréquence des renversements teutes catégories.

GRAPH. XII

Enfin, la fréquence des renversements teutes catégories, semi-remorques citernes seules, camions-citernes seuls a été retracée sur un graphe.

4.1. - Toutes catégories de véhicules confondues.

TABL. VIII

4.1.1. - Comparaisen 1980-1981.

. 121 renversements en 1981 pour 241 véhicules impliqués, ce qui donne un taux de renversement de 50 %.

. On peut souligner l'importance de ce chiffre et neter la progression de 3,25 % de ce taux par rapport à l'année précédente.

. Les 11 autres cas (9 % des renversements) se sent produits seit au cours de manoeuvres, seit dans des circonstances diverses ou non précisées. Ils concernent 3 S.R.citernes, 4 camions-citernes et 4 camions plateau ou fourgons.

TABL. IX

4.1.2. - Evolution depuis 1973.

en 1973, après être descendu au minimum de 43 % en 1978, creit désermais régulièrement d'une année sur l'autre jusqu'à atteindre, cette année, la meitié des cas d'accidents recensés. Cette creissance est surtout le fait de la progression de la fréquence de renversements non précédés de collision, la fréquence des renversements après cellision ayant même diminué en 1981 (12,3 %, au lieu de 17,25 % en 1980).

N.B. un ensemble routier est toujours comptabilisé pour un véhicule. Cette remarque s'applique aussi, en particulier, aux statistiques de véhicules endommagés (chap. 10).

REMVERSEMENTS POUR 1961 DE TOUTES LES CAMEGORIES DE VERTOULES

/ 7131717 7111

	Re	oversem cllisi	ents s	ans	Re: 297	nversen	ents ision		Nore	Nore total	Taux de	Dvolution des
TIPES de TERROTEES	Liere Croi- ce	Virse	Total	% *	Ligne droite	7irag	Total	96 ₩	renver- sements	véhicules impliqués (renversés	renversenem	renversement 1980 / 1981 %
Semi-remorques citarmes	21	31	52	34,21	18	3	21	18,82	76	152	50,00	- 3,75
Camions citernes	10	ð	10	£0,91			3	á. 3 2	25	<u>11</u>	56 ,3 2	- 13,07
Camions plateaux ou comions fourgons	5	è	,	26,92	-;		;	3,85	12	36	46,75	+ 1,65
Semi-remorques platesmm on semi- remorques fourgons	0	2	3	20,00	2		Ξ	2 C, DO1	<u>-</u>	: 0	TC:00	- 13,68
lamine arec remorques plateaum ou remorques fourgras	7		2		er-uprior database fini version.	-	:		7.	; ; 5	50,00	- 16,57
lemions swee remorques			: ! !	:		-	;	:	:	•	; ; ;	:
lanionnette ou lourgonnette								:			:	<u>.</u>
7áhioule de courisme				!					Э	9	<u>.</u>	1 1 1
20277	38	43	31		2.5	1	29		121 **	211		: !
POURGENTEAGES *	15,3	17,ê	33,6		10,4	1,6	12		50	100		+ 5,25

⁺ Fourcentage calculé en fonction du nombre total de véhicules impliqués dans la catégorie.

^{# *} Total correspondent à 81 renversements sans collision, 29 avec collision et 11 dans des direconstances autres ou non précisées.

EVOLUTION DES RENVIESEMENTS DEPUIS 1975 TOUTES CATEGORIES DE VERTOURES CONFONDUES

Tilland III.

	len	versem colli	ents s	ens	Rezr	erseme: ailloc	nts apr ion	ès	Nombre total	Rombre de véhicules impliqués (renversés	Taux de
	ligne droite	713.ge	Potal	;6 #	ligne droite	وه وحت ٧	Potal	;;; *	de renver- sements	ou non)	renversement
- 975			Téps	rtitio	2 202	connue /			119	: 95	. 10 m
1 3 T ±		40. 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4	∕ इंटेड	 	2 202	: commue,			154	257	60
7 9 7 5			91	40			28	12,5	179	227	52.5
			38	42,5		!	1.8	ò	17.6	230	50,5
			:03	37.5			; .	15,5	140	274	; ; ; ;
1978			á8	26			<u>4</u>	- 7	112	260	<u>i</u>
1 3 7 9 #	54 11.75	43 /1453	77	25,5	31 10,75	19 /	3 0	17,25	127	291	-3,75
1 9 8 0 *	2 9	38 / /15,3	67	27,5	24 10	18	72	17,25	109	244	±4,75
1 9 8 1 #	38	43 17, a	81	33,6	25 10,4	1,5	29	12,03	121	241	50

⁴ Pourcentage calculé en fonction du nombre total de véhicules impliqués dans l'ammée de référence.

Années	Renver	sements	sans co	llision	llenverd	sements	avec co	llision	Nombre total de	Nombre total de S-R citernes	Taux de
	Ligne droite	Virage	Total	% *	Ligne droite	Virage	Total	% *	renverse- ments	impliqués (renversés ou non)	renverse- ment % *
1973				mrtitio	n non e	omue/_			84	118	71,25
1974									101	154	65,50
1975			57	41,6			20	14,6	77	137	56,25
1976			62	45			14	10	76	138	55
1977			67	38,25		To the same a walking	27	15,5	94	175	53,75
1978			47	31		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	25	16,5	72	152	47,50
1 9 7 9/*	19 /11,75	24	43	26,5	17/10,5	9/5,5	26	16	69	162	42,50
1980*	16	32 21,25	48	31,75	15	7	22	14,5	70 .	151	46,25
1981/*	21	20,5	52	34,21	18 /	3/2	21	18,82	76	152	50

^{*} Pourcentage calculé en fonction du nombre total de nemt-remorques citernes impliquées dans l'année de référence.

4.2. - Renversement des semi-remorques citernes/

PABL-VIII

LABL-X

4.2.1. - Comparaison 1980-1981.

. Pour 1981, le pourcentage de renversement est de 50 % ce qui, par rapport à l'année dernière, représente 3,75 % à augmentation. Il y a encore, cette année, deux fois plus de renversements sans collision que de renversements avec collision.

4.2.2. - Evolution depuis 1973.

Le pourcentage de renversement est passé de 71,25 % à 50 %, soit une diminution de 21,25 % en 8 ans. On peut néanmoins regretter que l'augmentation constatée en 1980 se soit confirmée en 1981. Ce sont principalement les renversements sans collision qui sont la cause de cette augmentation.

L'examen détaillé des circonstances des accidents montre que les excès de vitesse, tant en ligne droite que dans les courbes des échangeurs, sont la principale cause des renversements sans collision.

Année s	Renver	sements	sans col	Itision	Renvon	sements	avec co	lliston	Nombre total de	Nombre total de camions-	Taux de
	Ligne droite *	Virage *	Tota1	% *	Ligne droite *	Virage *	Total	% *	renver- sements	citernes impliqués (renversés _ou_non)	renversemen
1973							-		29	52	55,75
1974		The state of the s	- /répar	tition	ion com	<u> </u>	yayyatımbasan oyoy yatan ye		41	72	56,9
1 7 1 4									η,	, 10))))
1975			22	44			6	12	28	50	56
1976	·	en vilka vilka vilka vilka en	22	40		TO TOOL OF THE PERSON OF A	4	7,25	26	55	47,25
1977			31	48,5	- All Tager To Managhrana di Sana		5	7,75	36	64	56,25
1978			16	28	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	tage dass maked to be specified	10	17,5	26	57	45,5
1979/*	12	10 /12,25	22	26,75	9	7/8,5	16	19,5	38	82	46,25
1980 *	8	2	10	20,75	4 /8,5	7	11	23	21	48	43,75
1981*	10 /22 ,7 5	8 18	18	40,91	3 6,75		3/	6,82	25	44	56,82

^{*} Tous les pourcentages sont calculés en fonction du nombre total de camions-citernes impliqués dans l'année de référence.

4.3. -/Renversement des camions-citernes/

TABL-VIII

4.3.1. - Comparaison 1980-1981.

. Augmentation sensible (13.07 %) dans les renversements des camions-citernes (56 % du total des camions-citernes impliqués dans les accidents); les renversements sans collision sont 6 fcis plus importants que les renversements avec collision.

. Les camions-citernes se renversent deux fois plus souvent en ligne droite que dans les virages qu'il y ait eu ou non collision.

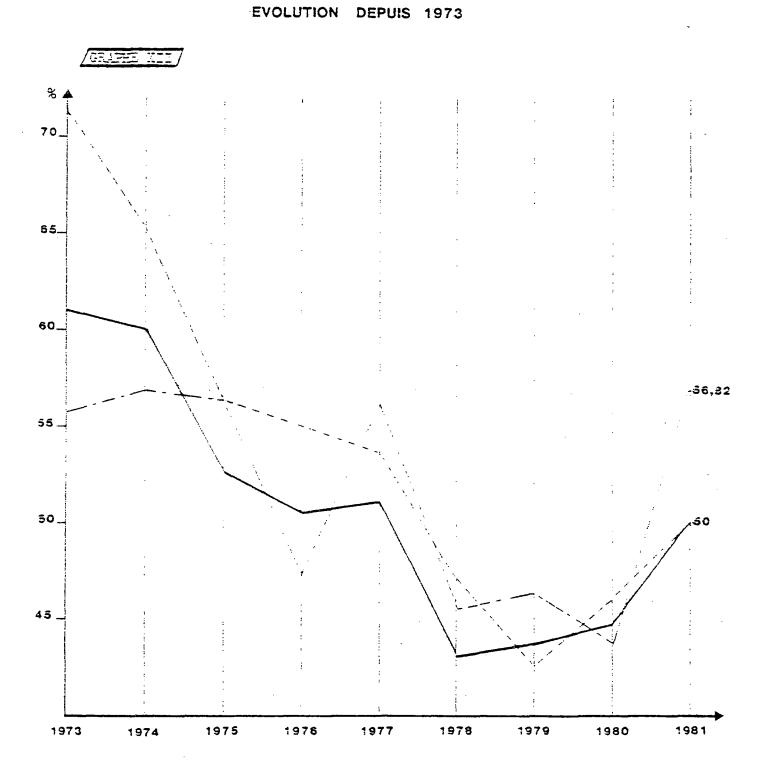
TABI-XI

4.3.2. - Evolution depuis 1973.

. Les renversements ont subi une évolution irrégulière depuis 1973.

. Les renversements avec collision ont été peu nombreux en 1981: en revanche les renversements sans collision se retrouvent à un taux élevé, près de 41 %. qui fait oublier les progrès enregistrés en 1978, 79, 80. Els sont toujours plus nombreux en ligne droite qu'en virage. La remarque relative aux excès de vitesse concernant les semi-remorques citernes s'applique également aux camions-citernes, particulièrement en ligne droite.

FREQUENCE DES RENVERSEMENTS



Toutes catégories de véhicules confondues Semi-remorques citernes

Camions citernes

CONCLUSION/

Si l'on se réfère à 1975, la fréquence

de renversement a diminué :

- pour toutes les catégories de véhicules confondues:de 11 %;

- pour les semi-remorques citernes : de 21,25%, mais elleadépassé de 1 %, en 1981, le niveau de 1973 pour les camions-citernes.

Des taux de renversement égaux ou supérieurs à 50 % restent toujours préoccupants.

TYPES DE VERICULES - EPANDAGES, PERTES DE CHARGEMENT

ET FUITES DE GAZ POUR 1981

TABLEAU KIII

Désignation des véhicules		Ep	andages, pe	Nombrede								
	Sans col ni renve			Avec renversement same collision		lision versement		collision eversement	des E.	Nombre de vénicules impliqués	5	Evo- lution 1980/81 en 2
	Nombre		Nombre	6.1	Nombre		Nombre	-	F. de G. (*)			
Semi-cemorques citernes	<u>11</u>	7,24	36	23,68	4	2,63	18	11,84	69	152	45,39	- 2,36
Camions- citarnes			11	0,25	3	6,32	3	5,82	17	خد	38,54	- 3,39
Camions pia- tasux ou ca- .mions fourgons	۵		. 3		1		2		15	26	57,69	
34ml-remorques plateaux ou seml-remorques fourgons	÷		1		ì		2 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		ð	10	50,00	
Camions avec remorques pla- caeux ou remor- ques fourgons	<u>-</u>		-						4			
Camions avec remorque ci- tarne			-						-	-		
Camionnettes ou fourgons										2		
Vénicule de tourisme												
FOLAL	20	8,30	59	24,48	9	3,74	24	9,96	112	241	46,47	+ 0,22

⁻ Tous les pourcentages sont calculés par rapport au nombre de véhicules impliqués dans la catégorie.

^{(*) -} Epandages, pertes de chargement et fuites de gaz.

Cette année encore, nous avons recherché des corrélations possibles entre d'une part le type des véhicules de transport de matières dangereuses impliqués dans les accidents et d'autre part les épandages (de produits liquides), pertes de chargement (bouteilles de gaz, colis, fûts, bidons) et fuites de gaz intervenus soit à la suite de renversement, soit sans qu'il y ait eu renversement, qu'il y ait eu ou non collision.

Le tableau XIII montre cette répartition pour l'année 1981 et la comparaison avec l'année 1980.

Les tableaux et graphes XIV à XVIII montrent l'évolution depuis 1973 (ou 75) de ces épandages, pertes de chargement et fuites de gaz d'abord pour toutes catégories de véhicules confondues (tableaux XIV et XVI, graphe XV), puis

pour ce qui concerne uniquement la catégorie des semi-remorques citernes (tableaux XIV et XVII, graphe XV), enfin pour la catégorie des camions-citernes (tableaux XIV et XVIII, graphe XV).

Nous reprenons dans ce qui suit chacun de ces points.

Précisons qu'il s'agit, dans ce chapitre, d'une étude statistique quantitative, strictement physique et relative aux véhicules.

L'étude quantitative et qualitative relative aux matières dangereuses transportées et épandues se trouve dans le chapitre 2. Celle relative aux influences de la matière dangereuse aux chapitre 8 (causes d'accidents), 9 (conséquences corporelles) et 10 (conséquences matérielles et pollutions).

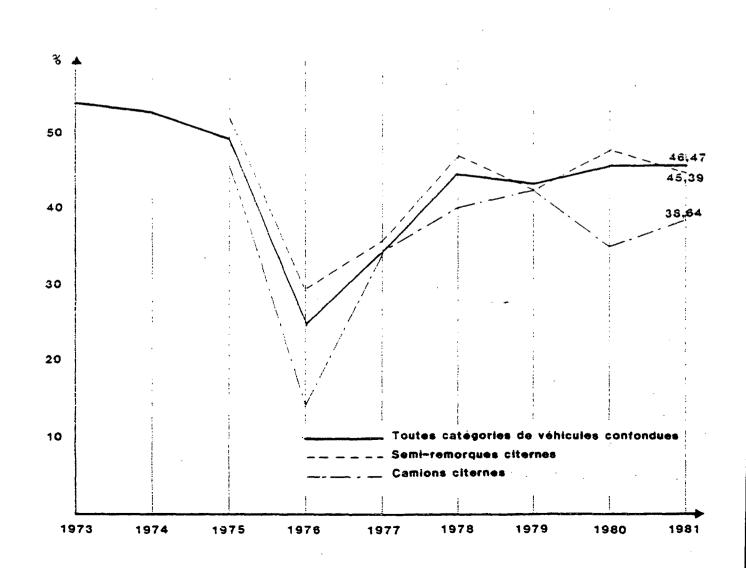
FREQUENCE DES EPANDAGES, PERTE DE CHARGEMENTS ET FUITES DE GAZ

EVOLUTION DEPUIS 1973

TABLEAU KIV/

CLASSES	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Toutes categories de vehicules confondues	54,75	53,25	49,75	25,25	34,25	45	43,75	46,25	46,47
Semi- remorques citernes			54,75	29,75	36	47,5	42,75	47,75	45,39
Camions citernes			46	14,5	34,25	40,5	42,75	35,25	38,64





5.1. Toutes catégories de vénicules confondues :

5.1.1. Comparaison 1980-1981

TABL. MINI

. 112 cas d'épandages, pertes de chargement et fuites de gaz pour 241 véhicules impliqués dans les accidents en 1981 (46,47 %); taux stabilisé par rapport à 1980.

TABL XVI

. C'est à la suite de <u>renversements non précédés de collision</u> que le nombre d'épandages est le plus <u>important</u> (24,48 %). Ce pourcentage a dépasse de près de 4,75 % celui correspondant à l'année 1980.

5.1.1. Evolution depuis 1975

TABL. KIY

TABL. XV

. Les épandages, perves de chargement ou fuites de gaz ont diminué de 8 % anviron depuis 1973. Le graphique met en valeur la chute brutale de 24,5 % en 1976, année à partir de laquelle on assiste à une recrudescence de ces événements. La adjenne, durant les quatre dernières années, s'est stabilisée autour de 45,5 %.

ABL. XVI

. Le tableau XVI plus détaillé, faisant apparaître depuis 1975 les pourcentages respectifs de ces événements suivant qu'ils se sont produits après renversement ou sans renversement, nous anène à formular les constatations suivantes :

- après renversement :

Si,de 1975 à 1977, les épandages, pertes de chargement et fuites de gaz après renversement ont diminué de 15 % en 5 ans on constate depuis 1977 une progression plus ou moins marquée suivant les années : + 5,75 % en 1977, + 6,5 % en 1978, + 5,25 % en 1980, + 1,7 % en 1981 dont le total atteint presque 11,5 % en 5 ans.

Moyenne établie sur les quatre dernières années : 31.4 %

- sens_renversement :

Les pourcentages de 1975 et 1981 sont assez proches : 12,75 % - 13,03 %. Il semble que depuis 1978 s'établit une légère regression des épandages, pertes de chargement et fuites de gaz lorsqu'il n'y a pas eu de renversement.

Moyenne établie sur les quatre dernières années : 14.1 %

- TOUTES CATEGORIES de VEHICULES CONFONDUES -

		Avec	renvere	ement	Marie (upda 1 pp. n + n a cardina) ad	And the second second second second		San	e renve	ersonen	t	Nombre de véhicules			
Années	Sar collia		Avec collision		Total		7	ens nolail	Avec collision		Total			de véhicules	%
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	96	Nbre	%	Nbre	%	des E,FC, FG. *	impliqués	
1975					84	37			-		29	12,75	113	227	49,75
1976		informa no	on		40	17,25		Information nor	n		18	8	58	230	25,25
1977		recuei	llies		63	23		recueil	llies		31	31 11,25	94	274	34,25
1978					77	29,5					40	15,5	117	260	45
1979	52	18	34	11	86	29	14	5	27	9,25	41	14,25	127	291	43,75
1980	48	19,75	32	13	80	32,75	15	6,25	18	7,25	33	13,5	113	244	46,25
1981	59	24,48	24	9,96	83	34,41	20	8,30	9	3,74	29	13,03	112	241	46,47

Tous les pourcentages sont calculés en fonction du nombre total de véhicules impliqués dans le accidents de l'année considérée.

^{*} Epandages, pertes de chargement, fuites de gaz.

TABL. XVI

. Le tableau XVI, plus détaillé, faisant apparaître depuis 1975 les pourcentages respectifs de ces événements suivant qu'ils se sont produits après renversement ou sans renversement, nous amène à formuler les constatations suivantes :

- après renversement :

Si, de 1975 à 1977, les épandages, pertes de chargement et fuites de gaz après renversement ont diminué de 15 % en 3 ans on constate depuis 1977 une progression plus ou moins marquée suivant les années : +5,75 % en 1977, +6,5 % en 1978, +3,25 % en 1980, +1,7 % en 1981, dont le total atteint presque 11,5 % en 5 ans.

Moyenne établie sur les quatre dernières années : 31,4 5

- sans renversement :

Les pourcentages de 1975 et 1981 sont assez proches : 12,75 % - 13,03 % . Il semble que depuis 1978 s'établit une légère régression des épandages, pertes de chargement et fuites de gaz lorsqu'il n'7 a pas eu de renversement.

Moyenne établie sur les quatre dernières années : 14.1 %

TABLEAU XVII

EVOLUTION DETAILLEE DEPUTS 1975 DES EPANDAGES ET FUITES DE GAZ SEMT-REMORQUES CITERNES

			٨٧	ec renv	ersemen	t			Sa	ne renv	eraement	Nombre de véhicules à	Nombre de éemi-			
	Années		sans collision		avec collision		Total		sans collision		avec collision		al	l'origine des E.	remorques citernes impliquées	%.
		Nbre	%.	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%			
	1 9 7 5					58	42,25					17	12,5	75	137	54,75
	1976		informations non recueillies				21			mations on		1.2	8 ,75	4].	138	29,75
,	1977						25	recueillien				19 11		63	175	36
	1 9 7 8					51	33,5					21	14	72	152	47,5
	1979	29	17,75	16	10	45	27,75	8	5	16	10	24	15	69	162	42,75
	1980	35	23,25	19	12,5	54	35,75	8	5 25	10	6,75	18	12	72	151	47,75
	1981	36	23,68	18	11,84	54	35,53	11	7, 24	۷,	2,63	15	9,87	69	152	45,39

⁻ Tous les pourcentages sont calculés en fonction du nombre total de semi-remorques citernes impliquées dans les accidents de l'année considérée.

^{(*) -} Epandages et fuites de gaz.

5.2 Semi remorques citernes :

MEL. XIII

5.2.1. Comperaison 1980-1981

. 1981 est caractérisé par une baisse de près de 1,5 % par rapport à 1980 d'épandages et de fuites de gaz pour les semi-remorques citernes impliquées dans les accidents.

MBL. XVII

Ces événements surviennent le plus fréquemment après des renversements non précédés de collisions (23.68 %. 36 cas sur 69), ensuite après des renversements au cours de collisions (11,84%).

MEL. XIV

et XVII

5.2.2. Evolution depuis 1975

Diminution de 9,36 % entre 1975 et 1981, le taux le plus bas ayant été atteint en 1976. Stabilisation depuis quatre ans.

Amplitude de la période : 25 %

Moyenne des quatre dermières amées : 45,8 %.

Pour ce qui concerne les épandages et fuites de gaz non précédés de renversements (12,5 % en 1975, 9,87 % en 1981), la lecture du tableau XVII révèle la relative stabilité des résultats.

Amplitude de la période de 1975 - 1981 : 6,25 %

Moyenne des quatre dernières années : 12,72 %.

Par contre la fréquence de ces événements, constatés à la suite de renversements précédés ou non de collision, a diminué de 6,72 points depuis 1975.

Amplitude de cette période : 21,25 %

Moyenne des quatre dernières années : 33,13 % .

-34-

CAMIONS-CTTERNES

Années -		Avec renversement						Sans renversement					Nombre de camions- citernes à	Nombre	
Anness	San collis		Avec		Tọ t	al	3	Sans Avec ollision				l'origine des E et F de G	de camions-	%	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	(*)	citernes impliqués	
1975					18	36			· · · / · · · · · · · · · · · · · · · ·		5	10	23	50	46
1976]	Informa non			6	11		Informations			3	" 3, 5	8	. 55	14,5
1977.	c	recueil			16	25		recueillies 6	6	9,25	22	64	34,25		
1978	ĺ				15	26,5					8	14.	23	- 57	40,5
1979	14	17	12	14,75	26	31,75	2	2,5	7	8,5	9	11	35	82	42,75
1980	7	14,5	7	14,5	14	29	1	2	2	4,25	3	6,25	17	48	35,25
1981	11	0,25	3	6,82	14	31,82	0	0	3	6,82	3	6,82	17	44	38,64

Tous les pourcentages sont calculés en fonction du nombre total de camions-citernes impliqués dans les accidents de l'année considérée.

(*) Epandages et fuites de gaz.

5.3. Camions-citernes

TABL. XIII 5.3.1. Comparaison 1980 - 1981

. 17 épandages ou fuites de gaz pour 44 véhicules impliqués en 1981 (38.64 %), ce qui donne une hausse relative de près de 3,4 % par rapport à 1980.

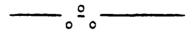
. Ces phénomènes se produisent le plus fréquemment dans des accidents caractérisés par des renversements sans collision (11 cas sur 17, soit 3 de plus qu'en 1980) puis par des renversements au cours de collisions (5 cas) ou lors de collisions sans renversement (5 cas également).

TABL. XIV 5.3.2. Evolution depuis 1975 et XVIII

. Chute de 7,36 % entre 1975 et 1981 avec des écarts très importants certaines années (- 31,5 % en 1976). Stabilisation depuis quatre ans du taux d'épandages et fuites.

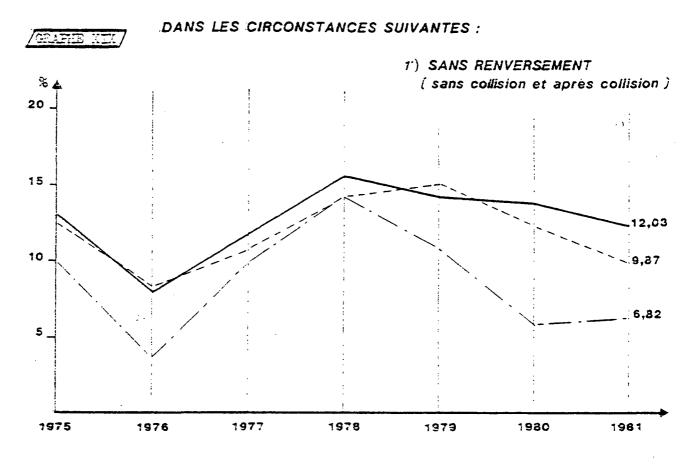
Moyenne des austre dernières années : 39.3 3

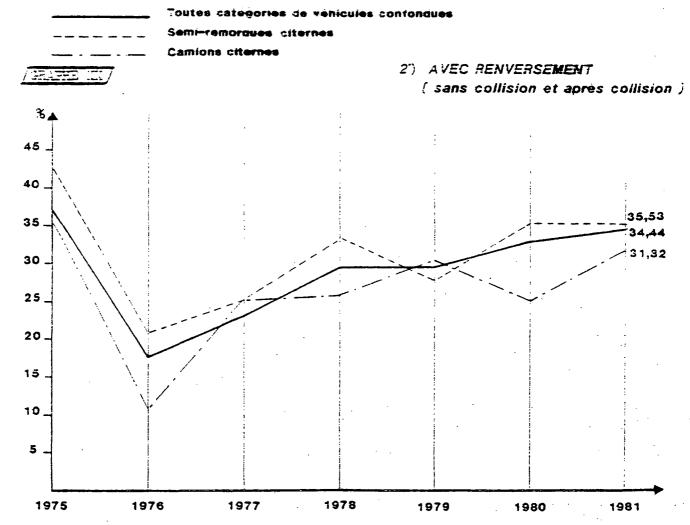
. Le tableau IVIII montre, encore une fois, que le <u>renversement</u> est un <u>facteur déterminant</u> dans la fréquence des épandages et des fuites de gaz. Cette fréquence a régressé de 4,18 % depuis 1975 mais sa moyenne, au cours des quatre dernières années, atteint encore près de 30 %, alors que la moyenne des épandages et fuites de gaz constatés à la suite d'accidents sans renversement est de 9,5 %.



EVOLUTION EN VALEUR RELATIVE (voir pourcentages figurant aux tableaux XVI, XVIII).

DEPUIS 1975 DES EPANDAGES, PERTES DE CHARGEMENT ET FUITES DE GAZ





CONCLUSION SUR LES HENVERSEMENTS ET EPANDAGES

Depuis 4 ans, on observe globalement une stabilisation des phénomènes de renversement et d'épandage (consécutif ou non) surtout en ce qui concerne les groupes relativement homogènes et statistiquement plus fournis des semi-remorques et camions-citernes.

Les chiffres suivants, donnés pour l'année 1981, reflètent d'assez près la situation telle qu'elle s'est stabilisée au cours de cette période.

On a compté donc en 1981 :

- 241 vénicules de toute nature impliqués dans des accidents de matière dangereuse (259 en moyenne sur la période quadriennale) dont 162 semi-remorques et 70 camions.
- 75 des 162 semi-remorques } ont perdu au moins un produit danet 32 des 70 camions > gereux sur la chaussée ou ses abords ou dans le milieu ambiant ou naturel.
- 152 des 162 semi-remorques comportaient des citernes.
- 80 des 162 semi-remorques 7 se sont renversés. et 37 des 70 camions
- 76 des 152 semi-remorques citernes } se sont renversés.
- 52 des 75 semi-remorques citernes renversés n'ont pas été et 18 des 25 camions-citernes renversés une collision.
- 36 des 54 semi-remorques citernes et 11 des 14 camions-citernes qui ont pardu des matières dangereuses après un renversement, n'ont pas été impliqués dans une collision.

REPARTITION PAR CATEGORIE DE VOIES ROUTIERES

/PABLEAU XXI

Désignation des voies	Rase campagne		Agglomér	etion .	Total des	% rapporté	Evolutica 1980
	Nore	%	Nore	? \	eccidents	au nombre de voies	1961 %
. Chemins départe- mentaux	79	46 , 75	15	22,39	94	39,63	+ 4,58
. Routes nationales .	42	24,85	16	23,88	58	24,57	- 10,03
. Autoroutes et bre- telles d'autoroutes	44	26,04	7	10,45	51	21,61	+ - 3,71
. Toles communales	3	1,77	7	10,45	10	4,24	+ 2,99
. Boulevard ou rue	4:	0,59	20	29,84	21	8,90	+ 0,15
. Divers (voie privée, pont, passage à niveau, parking)	O	0	2	2,99	2	0,85	- 1,26
TOPAL	169	100	67	100	236	100	

6 - REPARTITION PAR CATEGORIES DE VOIES ROUTIERES

TABL. XXI

Stabilité des résultats d'une année sur l'autre en ce qui concerne la répartition des accidents suivant qu'ils surviennent en rase campagne : 72 % (75,85 % en 1980) eu en agglomération : 28 % (24,15 % en 1980).

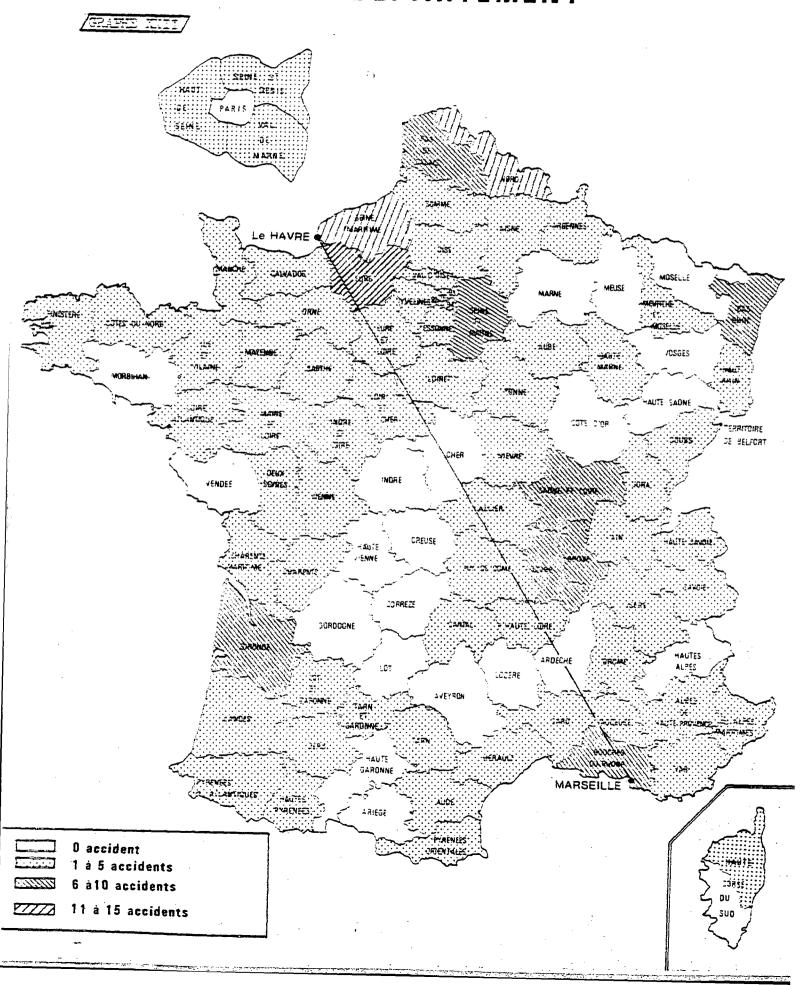
Ces accidents se produisent essentiellement sur le réseau des chemins départementaux (39,83 %).

En revanche, baisse de 10 % environ sur les routes nationales (24,57 %).

La pregressien des accidents sur autoreute, qui était de 3,4 % en 1980, s'est peursuivie avec un taux de 3,71 % en 1981. Il y a désermais presque autant d'accidents sur autoreute que sur reute nationale. D'autre part, de nembreux accidents survenus sur des C.D. l'ent été sur des anciennes R.N. déclassées au ceurs des dernières années.

Il se serait donc produit un glissement de la catégorie R.N. vers la catégorie C.D., correspondant à la régression du réseau de routes nationales en faveur du réseau départemental, et simultanément une évasion de trafic longue distance des routes nationales vers le réseau autoroutier qui assure une meilleure continuité d'itinéraires depuis l'ouverture des dernières sections.

REPARTITION DES ACCIDENTS PAR DEPARTEMENT



7- REPARTITION GEOGRAPHIQUE

APHE XXII BL-XXIII Pas d'accident signalé dans les départements et territoires d'Outre-Mer.

Les accidents signalés dans les 96 départements métropolitains se classent ainsi :

- classe A: O accident : 22 départements (20 en 1980)
- classe B: 1-5 accidents: 65 départements (66 en 1980)
- classe C : 5-10accidents : 8 départements (7 en 1980)
- classe D:10-15accidents: 3 départements (1 en 1980)
- classe E : 16accidents et plus : O département
- La Seine-Maritime et l'Eure sont passées dans la classe D en 1981 avec 11 accidents (2 en 80, 8 en 79 pour l'Eure; 8 en 80 et 5 en 79 pour la Seine-Maritime).
- .Le Nord est descendu dans la classe Diavec 15 accidents en 1981 (19 en 80 et 21 an 79).
- . Le Pas-de-Calais reste dans la classe C avec 9 accidents en 1981 (7 en 60 et 13 en 79).
- Ensuite viennent :-les Bouches-du-Rhône : 8 accidents (2 en 60, 7 en 79)
 - -le Rhône, rejoint par le Bas-Rhin, la Gironde, la Saône-et-Loire, la Seine-et-Marne : 7 accidents dans chacun de ces départements.

On retrouve la corrélation naturelle entre d'une part les zônes de forte densité d'accidents, d'autre part les zônes de forte densité industrielle liée essentiellement à l'importation et au raffinage du pétrole et les axes autoroutiers supportant un trafic important d'hydrocarbures; en particulier on distingue les deux axes principaux suivants :

Basse-Seine à Bouches-du-Rhône via la Seine-et-Marne et la Saône-et-Loire; Grande-Bretagne et Bénélux vers l'Espagne et l'Italie via la vallée Saône - Rhône.

BILAN des ACCIDENTS par DEPARTEMENT

TABLEAU XXIII

		Acci	dents.			Acci	
	Départements	1980	1981	1	Départements	1980	
	1		 	 			
01	Ain	3	2	37	Indre-et-Loire	1	
02	Aisne	5	1	38	Isère	3	
03	Allier	3	1	39	Jura	4	
04	Alpes de Haute Provence	0	2	40	Landes	1	
05	Alpes (Hautes)	1		41	Loir-et-Cher	1	
D6		_	0	42	Loire	5	
07	Alpes Maritimes	0	1	43	Loire (Haute)	4	
	Ardèche	3	0	44	Loire-Atlantique	3	
08	Ardennes	3	1	45	Loiret	6	
09	Ariège	0	0	46	Lot	0	
10	Aube	0	3	47	Lot-et-Garonne	0	
11	Aude	3	1	48	Lozère	1	
12	Aveyron	1	0	49	Maine-et-Loire	0	
13	Bouches-du-Rhône	2	8	50	Manche	1 :	
14	Calvados	2	4	51	Marne	7	
15	Cantal	1	2	52	Marne (Haute)	. 0	
16	Charentes	1	3	53	Mayenne	4	
17	Charente-Maritime	1	2	54	Meurthe-et-Moselle	2	
.8	Cher	1	0	55	Meuse	ó	
9	Corrèze	1	0	56	Morbihan	3	
OA ,	Corse Sud	0	٥	57	Moselle	4	
OB	Corse (Haute)	0	1	58	Nièvre	2	
1	Côte d'Or	1	3	59	Nord	19	
2	Côtes-du-Nord	1	2	60	Oise	6	
3	Creuse	0	0	61	Orne	1	
4	Dordogne	2	5	62		7	
5	Doubs	2	3	63	Pas-de-Calais		
26	Drôme	6	. 3	11	Puy-de-Dôme	4	
27	Eure	2	11	54	Pyrénées-Atlantiques	4	
28	Eure-et-Loir	1	1	65	Pyrénées (Hautes)	3	
.9	Finistère	0	2	66	Pyrénées-Orientales	3	
0	Gard	4	2	67	Rhin (Bas)	1	
1	Garonne (Haute)	2	0	68	Rhin (Haut)	3	
2	Gers.	4-	2.	69	Rhône	10	
3	Gironde	3	7	70	Saône (Haute)	0	
4	Hérault	4	2	71	Saône-et-Loire	4	
35	Ile-et-Vilaine	2	3	72	Sarthe	1	
6	Indre	1	0			(

	- 4	Acci	dents	_	- 4	Accidents		
	Départements	1980 1981			Départements	1980	1981	
7 3	Savoie	4	2	90	Territoire de Belfort	0	0	
74	Savoie (Haute)	3	4	91	Essonne	0	3	
75	Paris	0	0	92	Hauts-de-Seine	2	1	
76	Seine-Maritime	8	11	93	Seine-Seint-Denis	1	2	
77	Seine-et-Marne	7	6	94	Val-de-Marne	0	1	
78	Yvelines	0	4	95	Val d'Oise	4	2	
79	Sègres (Deux)	1	5					
80	Somme	4	4		Outre-Mer	0	0	
81	Tarn	4	2	971	Guadeloupe			
82	Tarn-et-Garonne	0	2	972	Martinique			
83	Var	4	1	973	Guyane			
84	Vaucluse	1	3	974	Réunion			
85	Vendée	2	0	975	Saint-Pierre et			
86	Vienne	1	1		Miquelon			
87	Vienne (Haute)	3	0	976	Mayotte			
88	Vosges	1	0				· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
89	Yonne	1	4		Total	240	236	
				-		1		

CAUSES PRESUMEES D'ACCIDENTS

TABLEAU XXIV

Désignation		1 9 8 Nombre		Evolution 1980/81 en , %
l - Causes imputables à la matière dangereuses	t 10	0		
2 - Causes imputables au vénicule transportant la matière dangereuse 2.1. Causes humaines - cause humaine mal définie - excès de vitesse caractérisé dans virage - excès de vitesse caractérisé hors virage - vitesse excessive compte tanu des circonstances dans virage - vitesse excessive compte tanu des circonstances hors virage - alcoolémie supérieure à 0,30 g/l - défaillance du chauffeur - absence ou insuffisance d'arrimage - écart sur accotement - manoeuvre maladroite ou dangereuse - perte de contrôle du vénicule sans excès de vitesse - refus de priorité ou non respect de l'arrêt imposé par un fau		2 21 12 12 3 4 5 6 6 12 12 16		. + 2
- vanne restée ouverte - imprudence, négligence du chauffeur à l'arrêt		1 5		
	t 21		47,46	+ 9, 21
- rupture d'attelage - éclatement de pneu - défaut d'entretien du vénicule - rupture de direction - blocage de direction - rupture d'amortisseur - rupture de boulons d'essieu - défaillance ou non fonctionnement des freins - détachement de roue - court-circuit - divers - cause indéterminée		246344464448		
	= 22	30	12,71	+ 2,21
3 - Tiers responsable Causes non imputables au vénicule transportant la matière dangereuse	t 30	74	31,36	- 6,89
- intempéries - chaussée verglacée ou glissante - mauvais état de la chaussée - mauvais état de l'accotement (meuble, instable, dénivellation - divers (carambolages))	0 7 0 2		
	E 40	9	3,81	- 5,69
5 - Causes indéterminées	± 50	11	4,66	+ 1,16
TOTAL		236	100	

8 - CAUSES PRESUMEES D'ACCIDENTS

TABL. XXIV

- 8.1. La matière dangereuse n'a jamais été à l'origine d'un accident
- 8.2. Le pourcentage des causes humaines lié au comportement du conducteur du véhicule transportant la matière dangereuse s'élève à 47.46 % cette année (38,25 % en 1980).
- . La statistique annuelle des accidents corporels de la circulation routière publiée par la Gendarmerie Nationale évalue à 34 % le taux de responsabilité des conducteurs de véhicules utilitaires de plus de 3,5 tonnes et à 36 % le taux de responsabilité des conducteurs de tracteurs routiers avec semi-remorques.
- . Les exes de vitesse (caractérisés ou pas) sont à l'origine de 19 % d'accidents (17 % en 1980). Notons cependant, à titre de comparaison, que cette armée, sont imputables à la vitesse exessive 28,8 % des accidents corporels constatés

tables à la vitesse exessive 28,8 % des accidents corporels constatés sur autoroute et 28,6 % des accidents constatés sur les routes (Direction de la Gendarmerie).

- 8.3. Le pourcentage d'accidents lié à une quelconque <u>défaillance</u> des véhicules affectés au transport des matières dangereuses subit une légère hausse qui ne semble pas significative.
- 8.4. Régression plus sensible des <u>causes imputables à des tiers</u> (-6,89 %) ou à diverses <u>causes externes</u> (-5,69 %).

CONCLUSION/

On constate une augmentation d'environ 9 % des causes humaines imputables au conducteur du véhicule transportant des matières dangereuses, et une stabilité des autres causes.

Les excès de vitesse caractérisés imputables au conducteur transportant des matières dangereuses sont toujours, et de loin, la première cause d'accidents.

N.B. Lorsque plusieurs causes ont pu concourir à produire l'accident, on en compte <u>une seule</u>, la plus déterminante.

CONSEQUENCES CORPORELLES DES ACCIDENTS

TABLEAU XXV/

								
	Victim	es des mat	tières da	ngereuses	٧:	ctimes ci	rculation	
Années		Blessés				Біе	s s é s	
	Morts	Blessés Blessés graves légers		Total	Morts	Blessés graves	Dlessés légers	Total
1974	13			12	46			51
1975	б			13	29			59
1976	2			â	32			152
1 9 7 7	•	1	2	3	51			191
1978	1	Ģ	4	4	42	·		160
1 9 7 9	0	3	14	17	35	69	136	205
1980	1	2	6	10	36	89	133	222
1981	0	1	5	6	28	66	130	196
		20/21/million 20/21						

9 - CONSEQUENCES CORPORETLES DES ACCIDENTS

9.1. Victimes des matières dangereuses

ABL. XXV

- 9.1.1. Pas de mort en 1981
- 9.1.2. Blessures imputables à la matière dangereuse :
 - 1 blessé grave, 5 blessés légers.
 - . Blessures graves :
- ·la conductrice d'une voiture légère ayant heurté violemment la citerne d'un semi-remorque, a été <u>brûlée</u> au visage par un jet d'hypochlorite de soude jailli de la cuve percée lors du choc.
 - . <u>Blessures légères. intoxications</u>:
- . un chauffeur transportant du D ISOBUTYLEME en citerne est <u>légèrement intoxiqué</u> par le produit répandu en grande quantité sur la route.
- un chauffeur de semi-remorque citerne est <u>brûlé légèrement</u> au visage et aux bras par du carburant enflammé qui s'était échappé de la citerne déchirée au cours d'un choc contre un immeuble. Le liquide enflammé s'était échappé dans les égouts, produisant plusieurs explosions : énormes dégâts. Heureusement, aucune autre victime, dans une rue en pleine ville de Cannes.
- . une automobile percute de plein fouet des bidons d'acide sulfurique s'échappant d'un camion qui la croisait. Un témoin de l'accident est <u>légèrement intoxiqué</u> par le produit répandu sur le sol. D'autres témoins, mis en observation à l'hôpital, par précaution.
- . Le chauffeur d'un semi-remorque, transportant de l'acide chierkydrique est brûlé au pied par un jet de l'acide s'échappant par une vanne de vidange endommagée.

9.2. Victimes de la circulation

28 morts et

196 blessés (66 blessés graves et 130 blessés légers) ont été dénombrés dans des accidents dans lesquels ont été impliqués des véhicules transportant des matières dangereuses.

Rappelons que la matières dangereuse transportéen'a eu aucune action sur ces victimes que nous considérons comme de simples victimes de circulation.

CONSEQUENCES MATERIELLES DES ACCIDENTS

TABLEAU XXVI]

Types de conséquences	1980	1981
<pre>(matière dangereuse) - explosion du chargement - explosion + incendie du chargement - incendie du chargement - perte totale de chargement (ni explosion, ni incendie) - perte partielle de chargement (ni explosion, ni incendie)</pre>	2 5	a 1 3 4 47
tout véhicule impliqué dans l'accident) - nombre de véhicules incendiés - nombre de véhicules hors d'usage (en dehors du feu) - nombre de véhicules très endommagés - nombre de véhicules partiellement endommagés	13 50 251 {	7 100 126 94
 dégâts importants aux immeubles ou aux habitations (nombre d'accidents) dégâts au domaine public (nombre d'accidents) dégâts aux cultures, pâturages et jardins (nombre) incendie de bois ou de forêts (nombre) libération de gaz toxique dans l'atmosphère pollution d'égoûts, cours d'eau, étangs, lacs (nombre) pollution de fossés, champs ensemencés ou cultivés, jardins (nombre) pollution de viviers 	11 42 13 1 19 10 1	27 107 17 1 19 10
 <pre>érale - arrêt d'exploitation d'un établissement industriel : abattoir - perturbation d'exploitation d'un commerce : restaurant - retard et perturbation importante du trafic ferroviaire - déviation et perturbation importante du trafic routier (\sum 4h de jour)</pre>		1 (1 jour) 1 (1 jour) 2 43

TABL. XXVI

10 - CONSEQUENCES MATERIETIES DES ACCIDENTS

POLIUTIONS

TABL. XXVII

A titre d'illustration nous allons, dans ce chapitre, indiquer les circonstances et les conséquences d'un certain nombre d'accidents survenus en 1981.

10.1 Explosion du chargement

Notons qu'il n'y a plus en d'explosions de chargement depuis les deux cas de 1976, hormis les cas d'explosions produites lors d'incendies.

10.2 Explosion + incendie du chargement (1 cas)

Un ensemble routier transporte 5 conteneurs d'hydrogène sulfuré (5.500 l en tout). Un jet important de gaz s'échappe de l'un d'entre eux. Le chauffeur s'arrête et court prévenir les autorités. Il fait signe aux automobilistes de s'éloigner. Quelques instants plus tard deux conteneurs explosent. Le semi-remorque est totalement détruite. Il semble que l'incendie se soit déclaré peu avant les explosions et que l'échauffement produit ait provoqué la surpression dans deux conteneurs.

10.5 Incendies de chargement (5 cas).

In camion, à la citerne remplie de 5 000 l de parelle et de fuel domestique, atraé à une remorque remplie de 18 000 l d'essence, percute le parapet d'un pont. L'ensemble se renverse dans une courbe d'échangeur, malgré sa faible vitesse, en raison du déséquilibre dû à l'erès de charge de la remorque par rapport au vénicule tracteur. La remorque et son chargement ont pris feu et ontentièrement brûlé. Le fuel s'est échappé de la citerne du tracteur et s'est répandu sur la chaussée. Dégâts importants du pont et à la chaussée, d'un montant supérieur à 550 000 F. Déversement de fuel dans un ruisseau proche d'une exploitation agricole avec risque de pollution.

./...

TABLEAU XXVII

DETAIL DES POLLUTIONS

	19	3 0	19	8 1	Conséquences
Matières	Nombre épandage	Quentité répandue (tonnes)	Nombre épandage	Quantité répandue (tonnes)	pour 1981
Liquides inflammables	21	233,660	20	182,5 (A)	17 pollutions d'égoûts, cours d'eau, rivières, ruisseaux, étangs, lacs, sources ou nappes aquifères [19 en 1980]. 4 pollutions de fossés, champs (ensemencés ou non), terrains, prairies ou jardins [9 en 1980].
Matières corrosives	2	2,5	4	7,27	2 pollutions d'égoûts, cours d'eau, rivières, ruisseaux, étangs, lacs, sources ou nappes aquifères (par acide et eau de Javel) [1 en 1980] (B). 2 pollutions de fossés, champs (ensemencés ou non), terrains, prairies ou jardins (par acide et eau de Javel avec destruction des cultures) [1 en 1980] (C).
Matières toxiques	0	0	1	0,050	l pollution (par produits chlorés) de fossés, champs et terrains.
TOTAL	23	236,160	25	189,72	

- A dont : 1725 t d'hydrocarbures et assimilés et 10 t de résines synthétiques.
- B pollution d'un lac et d'égoûts par 1,37 k d'acide monochloracétique pollution d'une rivière par 0,35 k d'eau de Javel
- C pollution d'un fossé par 2,45 t d'acide nitrique
 - pollution d'un champ avec destruction de cultures par 3 t d'eau de Javel pure ayant également provoqué des brûlures par projections sur un témoin

- 2. Après l'éclatement d'un pueu de la remorque qui se renverse, l'ensemble routier prend feu et est totalement détruit, ainsi que son chargement de 24 000 l d'hydrocarbures. La chaussée est également endommagée par le feu.
- 3. Au cours d'une manoeuvre maladroite, une citerne contenant 18 t d'essence et super se déchire en heurtant une maçonnerie d'immeuble à Cannes.

 Tout le carburant s'écoule et prend feu. L' immeuble, une ligne EDF et une ligne PTT sont détruits par le feu qui se propage dans les égouts avec les vapeurs de gaz en soulevant le trottoir et les plaques d'égouts.

10.4 4 autres cas de chargements totalement perdus (ni par feu, ni par explosion)

- 1. Un chargement de colis contenant des produits chimiques et pharmaceutiques divers (parmis lesquels de l'acide nitrique) est perdu sur la route, les accotements et les champs de part et d'autre à la suite du versement d'un camion avec remorque dont le conducteur, seul en cause, avait perdu le contrôle, par suite d'exès de vitesse caractérisé en ligne droite.
- 2. Un chauffeur de semi-remorque citerne, en état d'imprégnation alcoolique, seul en cause, se renverse en virage, à 70 km/h, en pleine agglomération (vitesse limitée à 40 km/h pour les poids lourds et à 30 km/h en raison de travaux). Après enquête, il ressort qu'il effectuait une course avec un autre chauffeur de poids-lourd. Dommages matériels : le véhicule est détruit, le chargement d'hydrocarbures a été répandu sur la chaussée, dans les égouts puis la rivière, un kiosque et du mobilier urbain détruits. Une partie (14 000 l. environ)a pu être récupérée par pompage.
- 3. Un chargement complet de bitume chaud se répand sur la chaussée par une déchirure de la citerne endommagée pendant son renversement sur l'accotement qui avait cédé. Il semble que le véhicule ait été déséquilibré par le ballant de bitume dans la citerne dans le virage précédant le lieur de renversement. Vitesse excessive compte-temu du virage.

4. Une semi-remorque citerne lancée à 70 km/h sur une route simueuse, en forte pente, se met en travers, effectue des tonneaux sur la route nationale puis percute et arrache les protections latérales et balises de la route et détruit plusieurs habitations qui seront envahies par une nappe de fuel.

Un blessé grave dans l'une des habitations. Le chargement, 28 000 l de fuel, se répand en totalité, traversant également des prés et jardins et terminant sa course dans la rivière, polluée sur 4 km. La vitesse était limitée progressivement de 60 à 40 puis rappel à 40 km/h en bas de la déclivité.

- 10.5 47 véhicules ont perdu une partie de leur chargement
- 10.6 327 véhicules totalement ou partiellement endommagés (y compris ceux des tiers) contre 314 en 1980.
- 10.7 Dégâts à l'environnement

TABL. XXVII Ils sont difficiles à déterminer quantitativement. De plus, il se révèlent parfois avec un certain décalage de temps avec le moment de l'accident, surtout pour ce qui concerne les pollutions.

Celles-ci font l'objet du tableau XXVII qui donne des indications tant qualitatives que quantitatives.

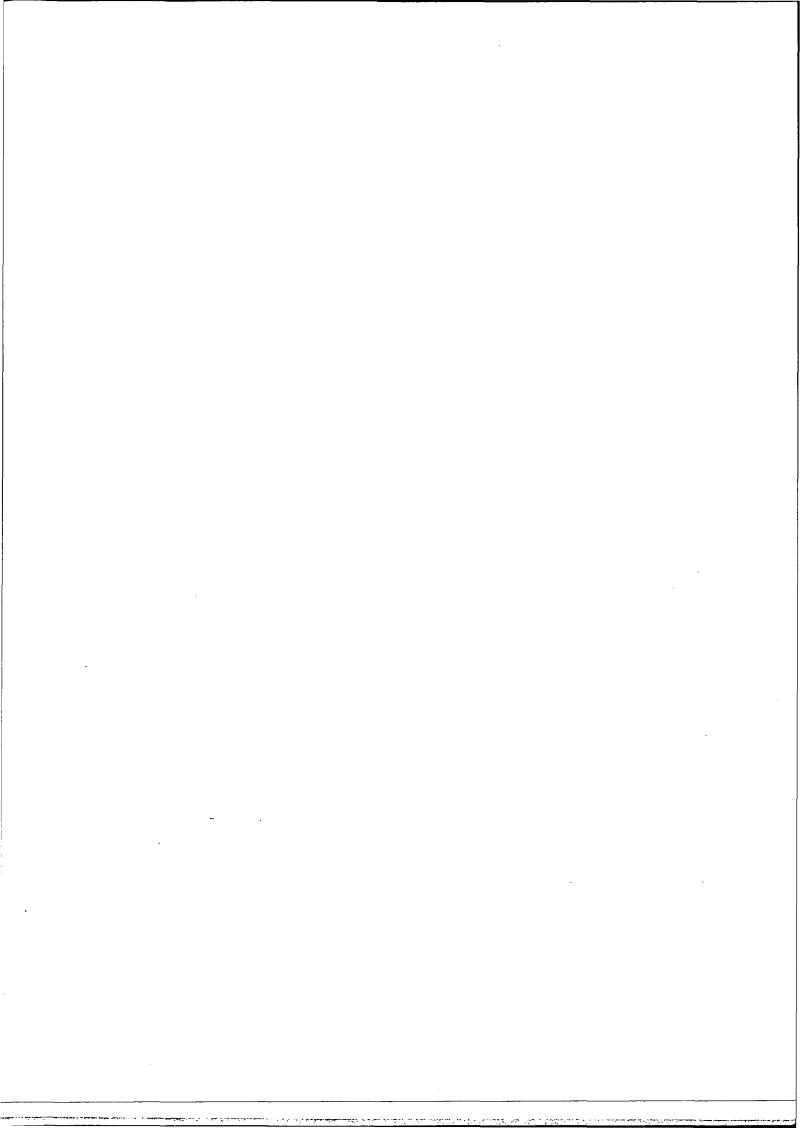
Les dégâts aux immeubles et au domaine public sont parfois très importants.

10.8 Autres conséquences

Bien que cette rubrique ne donne que des renseignements fragmentaires, il a semblé utile qu'elle soit cependant présente.

L'arrêt d'exploitation d'un abattoir provient de la pollution des eaux nécessaires à son activité. La perturbation d'exploitation du restaurant provient du fait que le camion-citerne accidenté et les hydrocarbures répandus devant le bâtiment l'ontempêché d'accueillir les clients.

Les retards et perturbations de trafic sont dûs à l'occupation de la chaussée ou de la voie ferrée par les véhicules accidentés ou pendant les opérations de relèvement ou de pompage de produits.



EPANDAGES, PERTES DE CHARGEMENTS ET FUITES

TABLEAU XXVIII

Désignation	Nombre d'épandanges, pertes de chargement et fuites
l - / Fuites et épandages	
l.l. Véhicules-citernes	
cuves détériorées, perforées ou éventrées	31
. ouverture ou arrachage ou détérioration des couvercles	- :
de trous d'homme . fuite au (x) couvercle (s) de trous d'homme	11
• fuite au (x) couvercle (s) de trous d'homme • fuite aux vannes	8 5 2
. fuite aux soupapes	2
• vannes arrachées ou détériorées	6
. divers : fuite suite à rupture de soudure sous un choc (1), fuites suite à opération de transvasement (2), fuite suite	
à arrachage d'une tubulure entre citerne et vanne (1), par	
vanne de sécurité non fermée par négligence (1)	5
. renseignement non fourni	<u>11</u> .
1.2. Conteneurs, conteneurs-citernes, JCML ou bouteilles	
. fuite au système de remplissage d'un conteneur-citerne	.1
1.3. Colis	# # # # # # # # # # # # # # # # # # #
. choc violent (avec perte de chargement)	1
2··	
2 - Pertes de chargement / (bouteilles - colis - fûts - conteneurs)	
. choc très violent	5
. mauvais arrimage	5 2
ouverture de ridelle (mauvais entretien du véhicule) ayant entraîné une perte de chargement	3
. renversement du camion	2
TOTAL	93

11 EPANDAGES, PERMES DE CHARGEMENTS ET FULTES

TABL. XXVIII

- . 31 épandages, consécutifs à des chocs violents, qui ont été l'origine de détériorations importantes des citernes (46 en 1980), représentent 39 % des 79 fuites et épandages ayant affecté les vénicules-citernes.
- . 19 fuites ou épandages au niveau des couvercles de trous d'homme (56 en 1980) représentent 24 % des 79 fuites et épandages ayant affecté les véhicules-citemes.
- . On observe une amélioration sensible sur l'ensemble des points cités depuis 1975, sauf en ce qui concerne les fuites produites au niveau des couverbles de trous d'homme des citemes dont l'étanchéité semble encore poser quelques problèmes.

INFRACTIONS CONSTATEES LORS DES ACCIDENTS *

Tableau XXIX

Points contrôlés	Nombre d'infractions relevées
Le <u>Documents de bord</u> - défaut de fiche de sécurité - défaut de déclaration de chargement - défaut de carte jaune	6 4 5 3 3 15
- défaut de visite technique - citerne non rééprouvée - aucun document 2. Signelisation	1 1 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2
- défaut de panneau orange rétroréfléchissant - défaut ou mauvais usage de plaques étiquettes de danger - défaut d'affichage des consignes de sécurité dans le véhicule	9 12 1 2
3. Protection contre le feu - défaut d'extincteur	٤.
- <u>Chargement</u> - défaut ou insuffisance de calage et d'arrimage	9
3. <u>Empallage</u> - emballage non autorisé pour la transport du produit	
5. <u>Scuipements</u> - défaut ou usage irrégulier du chronotachygraphe	ت
7. <u>Formation</u> (pour les conducteurs astreints par la réglementation) - défaut d'attestation de formation de conducteur de Matière Dangereuse	4
 Régles de circulation excès de vitesse caractérisé ou dépassement de vitesse limite non maîtrise de la vitesse compte-tenu des circonstances alcoolémie > 0,80g (dont 2 cas d'ivresse manifeste) refus de priorité ou non respect de l'arrêt imposé par stop ou feu rouge 	33 } 49 16 } 49 7
- circulation en période interdite - stationnement interdit pour PL transportant M.D - pneus usagés - autre infraction à la circulation (non M.D) - autre infraction à la circulation des marchandises (surcharge, temps de repos) - autre infraction au RMM (transport sur la voie publique dans un même véhicule de détonateurs et d'un autre produit explosif)	2 2 2 2 6 2
9. <u>Dégâts causés au domaine public</u> - domaine public routier - domaine public non routier (pollution des eaux)	5 4
10. Autres infractions - défaut d'entretien de vénicule	1 167

^{*} Infractions relevées à l'encontre des 241 vénicules, transportant des M.D contrôlés lors des 236 accidents.

12 INFRACTIONS CONSTATEES A LA SUITE DES ACCIDENTS

CABL. XXIX

- . 167 infractions, cette année, constatées à la suite des 236 accidents (122 infractions pour 240 accidents en 1980).
- . Les excès de vitesse sont toujours les plus nombreux : 49 relevés en 1981 (contre 55 en 1980).
- . 24 infractions, cette année, relatives au défaut de documents de bord contre 10 en 1980.
- . 22 infractions relatives au défaut de dispositifs de signalisation réglementaires concernant la matière dangereuse, contre 10 en 1980.
- . 8 cas d'absence totale ou d'insuffisance de calage et d'arrimage de fûts, colis, bonbonnes (3 en 1980).
- . 6 conducteurs de véhicules transportant des matières dangereuses avaient un taux d'alcool dans le sang supérieur à la limite autorisée.

Au vu des constats établis lors des accidents et des infractions relevées, il ne paraît pas imutile de rappeler que les conducteurs de vénicules transportant des matières dangereuses sont soumis au respect :

- de toutes les règles du Code de la Route, parmi lesquelles celles relatives aux limitations de vitesse et à la maîtrise du contrôle de leur vénicule selon la configuration de la route et les circonstances;
- de la réglementation concernant les transports de marchandises (temps de repos, ton nages limites autorisés...);
- de la réglementation du transport des matières dangereuses: tant en ce qui concerne les mesures préventives à la sécurité (points 1 à 7 du tableau) que la circulation (point 8). Au nombre de ces règles de circulation, rappelons encore cette année que les véhicules transportant des matières dangereuses ne peuvent dépasser:
 - 80 km/h sur les autoroutes,
 - 60 km/h sur les autres routes de rase campagne,
 - 50 km/h en agglomération.

INFRACTIONS CONSTATEES à la SUITE d'ACCIDENTS IMPLIQUANT des VEHICULES ETRANGERS TRANSPORTANT des MATIERES DANGEREUSES

TABLEAU XXX

Pays d'imma- triculation*	<u>de</u> v éhicules	Absence de certi- ficat i'agrénent	orange	<u>plaques</u>	Absence d'extinc- teurs	·		<u>Autre</u> infraction	Nombre d'infrac tions
ALLEMAGNE FEDERALE	1		1	1	1	1			<u>7</u> .
BELGIQUE	1	1		1			<u>1</u>		eg.
ITALIE	1	-	1		-		<u>.</u>	-	<u> 4</u>
GRANDE - BRETAGNE	<u> </u>					1			
TOTAL	4	1	2	2	2	2	2	<u>-</u> 1	12

^{*} On a préféré l'expression de "Pays d'immatriculation" à celle utilisée les années précédentes qui pouvait prêter à confusion.

^{**} On a préféré l'expression "Nombre de véhicules étrangers" à celle utilisée les années précédentes. Il s'agit toujours des seuls véhicules ayant fait l'objet d'un procès-verbal d'infraction.

13 <u>INFRACTIONS CONSTATEES A LA SUITE D'ACCIDENT IMPLIQUANT</u> DES VEHICULES ETRANGERS TRANSPORTANT DES MATIERES DANGEREUSES

tabl xxx

- . 11 infractions, sur les 12 mentionnées dans ce tableau, sont aussi incluses dans le tableau plus général intitulé "infractions constatées à la suite d'accidents". La douzième concerne l'absence de leux prévus au marginel 10260 de l'ADR.
- . 12 infractions constatées pour les 4 véhicules étrangers impliqués dans ce type d'accidents (en 1980 : 11 infractions 12 véhicules étrangers).
- . Ces 4 vénicules étrangers ne représentent plus que 1,7 % des 241 impliqués dans les accidents en 1981 (4,9 % en 1980).
- . Deux fois 4 infractions ont été relevées à l'encontre d'un même véhicule et 1 fois 3 infractions pour un même véhicule.



B. INCIDENTS

31 incidents ont été dénombrés en 1981 ;

20 incidents 'matières dangereuses' il s'agit de :

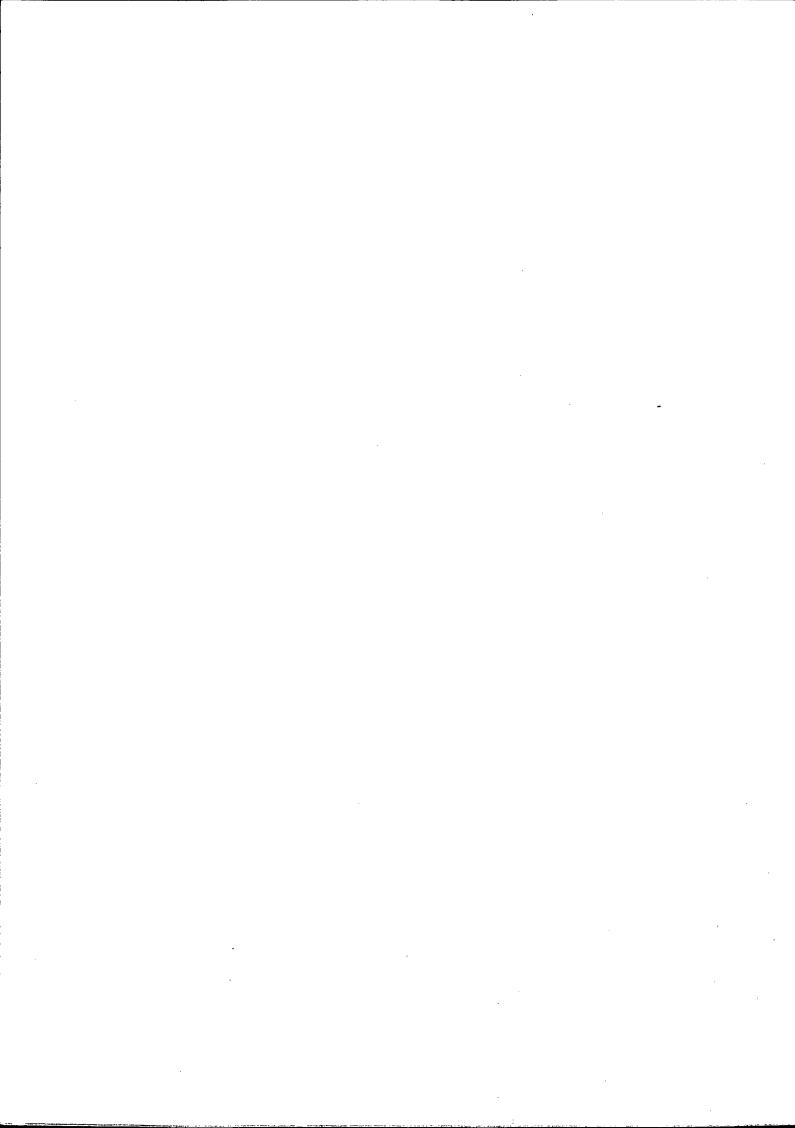
- 8 cas: fuites à vannes de citemes
- 5 cas de fûts ou récipients percés : 2 préalablement au transport, trois à la suite d'un incident de transport.
 - 7 cas de chutes de fûts ou colis non arrimés ou mal arrimés.

Dans aucum de ces cas, la matière répandue n'a provoqué de blessure, de dégat matériel appréciable ou de fuite supérieure de 100 l.

Précisons que la plupart des fuites observées auraient pu être évitées soit par une meilleure surveillance ou un meilleur entretien du matériel (une citerne fuyait par 4 de ses vannes de dépotage!) soit par un arrimage correct.

11 incidents "circulation" :-

- 5 dûs à des défaillances mécaniques (rupture d'essieu, de goujons dez roues, éclatement de 2 pneus usés à plus de 80 %), ou à mauvaismentretien.
- 1 début d'incendie du cempon transportant des bouteilles vides de propane.
 - 1 collision légère.
 - 1 chute d'un bidon mal arrimé de matière toxique sur la chaussée.
- 5 cas d'enlisement ou de perte de contrôle da véhicule transportant la matière dangereuse à la suite d'un écart sur l'accotement.



CONCLUSION GENERALE

On a observé :

Sur l'armée 1981

- 236 accidents (pour 241 vénicules impliqués) dont 39 % dans lesquels la matière dangereuse a joué un rôle actif, mais seulement 6 blessés, par blessures ou intoxication légère.
- 50 % des véhicules impliqués se sont renversés : deux fois plus en absence de collision qu'à l'occasion de collision et deux fois plus en ligne droite qu'en courbe.
- 46,5 % des vénicules impliqués ont perdu tout ou partie de leur chargement de matière dangereuse sur la route ou ses abords.
- La responsabilité principale des accidents appartient dans 47,5 % des cas, au conducteur du véhicule transportant la matière dangereuse evec un taux record de 19 % des cas en 1981 pour les excès de vitesse.

Sur la période 1973-1981

- Le nombre d'accidents varie assez peu, de 195 à 283 par an, 1981 se situant dans la moyenne.
- Les morts victimes de la matière dangereuse, sont en nette régression : 5 morts pour les cinq dernières années, knombre des blessés se stabilise autour de 11 par an depuis 6 ans.
- Les victimes de la circulation (pour lesquelle la matière dangereuse n'a joué aucun rôle) sont toujours beaucoup plus importants.
- Le taux des renversements reste toujours préoccupant, avec une moyenne annuelle de 48 % sur 7 ans. L'amélioration enregistrée en 1978 ne s'est pas confirmée.
- Il en est de même pour le taux d'épandages, fuites et pertes de chargement dont la moyenne annuelle s'est stabilisée, depuis 4 ans, autour de 45 % des véhicules impliqués.
- Les causes humaines, imputables au conducteur du véhicule transportant les matières dangereuses, sont toujours nettement les plus nombreuses avant des fautes provenant de tiers ou les défaillances matérielles. Si elles avaient diminué en pourcentage jusqu'en 1980, elle se sont signalées, en 1981, par une hausse de 10 % environ par rapport à 1979 ou 1980.

